

Anne RIGAIL  
DG AF  
45, rue de Paris  
95747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 30 mai 2024

Objet : Traçage action commercial à bord

Madame la Directrice

Depuis le 1er mai, un nouvel onglet sur l'application « Cabin » est apparu. Ce dernier permet un traçage précis et détaillé des actions commerciales de chaque PNC.

Nous constatons que le développement de cette fonctionnalité n'a pas fait l'objet d'une communication claire et précise à destination des personnes observées ni même d'une consultation des Organisations syndicales.

Ces actions sont déjà vécues par certains d'entre nous comme une surveillance voire un pistage nominatif ainsi qu'un manque de confiance notoire à l'égard des PNC.

Nous nous inquiétons sur le but non affiché de la Direction qui pourrait mettre à mal le CRM au sein des équipages et donc la Sécurité des vols.

À ce titre nous vous demandons de revoir votre conception du management et de supprimer cette application intrusive et dangereuse.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice, nos sincères salutations.

Marc LAMURE  
Secrétaire Général UNSA Aérien AF  
Secrétaire de section UNSA PNC AF



Copie : E. Caron, P. Tizon ; L. Chambrey